

Boralex clôture un financement de 100 M€ en France

Montréal (Québec), le 25 octobre 2016 – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) annonce la clôture d'un financement visant les parcs éoliens de Mont de Bagny (24 MW), Artois (23,1 MW) et Voie des Monts (10 MW) pour un montant total d'environ 100 M€ (145 M\$CAN) en France, incluant 11,2 M€ au titre du financement de la taxe sur la valeur ajoutée à recevoir. Ce financement est assuré par le Crédit Industriel et Commercial (« Groupe Crédit Mutuel ») et BPI France Financement.

Ce financement est établi sur un ratio de dette/équité de 80% et se compose d'une tranche à taux fixe amortie sur 10 ans de 52,4 M€ qui portera intérêt à un taux de 0,80% et d'une tranche à taux variable amortie sur une période de 15 ans de 37,0 M€ qui portera intérêt à un taux d'environ 2,50% pour la durée complète du prêt dont 90% fera l'objet d'un contrat de couverture de taux. Le taux moyen sur la période de 15 ans sera d'environ 1,77%.

Le tirage de la dette reste soumis à certaines conditions usuelles qui devraient être levées incessamment.

Enfin, la construction de chacun des projets est déjà amorcée et leur mise en service est prévue d'ici la fin de 2017, sauf pour le site éolien de Artois dont la mise en service est prévue à la fin du deuxième trimestre de 2017.

À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Boralex s'assure d'une croissance soutenue grâce à son expertise et sa diversification acquises depuis vingt-cinq ans. Les actions et les débentures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX, et BLX.DB.A respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com.

Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, la capacité de financement de la Société, les changements négatifs dans les conditions générales du marché, les réglementations affectant son industrie, la disponibilité et l'augmentation des prix des matières premières ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations soient faites.

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder une confiance exagérée à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements :

Investisseurs

Marc Jasmin
Directeur, relations investisseurs
Boralex inc.
(514) 284-9868
marc.jasmin@boralex.com